



RECHANGES AUTOMOBILES

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier

du 23/02/2024

Echéance le : 31/03/2024

CS/SB

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page 1/1

N° Document 4413225	N° Client 0165285	Votre Commande CDE 1HNAPVKC6	Marque	VIN Zone Expedition : 03	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande 5067023	
Désignation ** 82 5067023 DU 23/02/2024 ** IVECO EX-541-NT COMMENTAIRE R.A. : IVECO EX-541-NT NUMERO DE COMMANDE : 1HNAPVKC6 E DEMARREUR ES AM ----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 141,92		N° Pièce 1638118380	Quantité ou Mètres 1,00	C 4	Prix unitaire hors taxe 236,54	Ramasse % 40,00	Prix unitaire net hors taxe 141,92	Montant 141,92
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIV LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE								
Total hors taxe			Montants T.V.A			Total T.T.C		
PI : 141,92			(4) 20,000			170,30		
MO : 0,00 141,92			141,92					
DIV 0,00			28,38					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document : 4413225

N° Client : 0165285

N° Commande : 5067023

Echéance le : 31/03/2024

23/02/2024

170,30



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Tous les ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont effectuées à nos bureaux, au comptant à la date de l'expédition de la facture. Les clients bénéficiant d'un crédit sont informés que le crédit est accordé sous réserve de l'approbation préalable de la direction commerciale. Les clients bénéficiant d'un crédit sont informés que le crédit est accordé sous réserve de l'approbation préalable de la direction commerciale. Les clients bénéficiant d'un crédit sont informés que le crédit est accordé sous réserve de l'approbation préalable de la direction commerciale.

RÈGLES DE PROPRIÉTÉ

Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu au moment où les marchandises sont livrées au client. Les marchandises restent la propriété de la société jusqu'à leur paiement intégral.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

En cas de contestation entre les parties, les tribunaux compétents sont ceux du lieu où se trouve le siège de notre établissement.